PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2023

Le 31 Mai 2023 à 20h30, le conseil municipal de la commune de Sospel, dûment convoqué par M. le Maire le 23 Mai 2023, s'est réuni en mairie place St Pierre sous la présidence de Monsieur Jean-Mario LORENZI, Maire de la commune.

	Présent(e)	Absent(e)	Procuration		Commentaires
			Donnée	Nom du Mandataire	
Christophe BRUNENGO		x	x	Jean-Mario LORENZI	
Eliane ALBIN	x				
Renaud DETOEUF	x				
Martine FERRERO	x				
David BOUSSEAU	x				
Christine COSENTINO		x			
Michel POGGI	x				
Nicole RAIBAUT		x	x	Khédidja OUNIS VANPOUCHE	
Martine CHAVONET	x				
Michel CHAMPOUSSIN		x	x	Eliane ALBIN	
Khédidja OUNIS VANPOUCHE	x				
Laurence GIRAUD	x				
Richard COLSON	x				
Livia VERET		X	X	Martine CHAVONET	
Véronique TROCH	x				
Nicolas CROO		x			
Marianne GERMANO ORFAO		x	x	Lucas CHAREF	
Cyril BLANSCHE	x				
Nicolas REY		x	x	Martine FERRERO	
Lucas CHAREF	x				
Jean-Pierre PEGLION	x				
Thierry GRIMONT	x				
Brigitte SCOTTO LOMASSèSE		x	x	Jean-Pierre PEGLION	
Jérôme BERETTI	x				
Christophe DECADI	x				
Eliane CAMOSSETTO MUNOZ	x				

Secrétaire de Séance : Lucas CHAREF

1) Nomination du secrétaire de Séance - Approbation du compte-rendu du 14Avril 2023

Secrétaire de Séance : M. le Maire propose de nommer un secrétaire de séance.
M. Lucas CHAREF est désigné par le conseil il procède à l'appel des Conseillers Municipaux.

Monsieur le Maire demande si le procès-verbal de la séance du 14 avril 2023 suscite des commentaires ou des observations. En l'absence de commentaires, il le soumet au vote.
Le procès- verbal est approuvé à la majorité des membres présents et représentés (24 voix pour et 1 Abstention (M. Jérôme BERETTI)

1) **Délibération 2023-31-05-01 Convention avec le Département « Mon voisin 06 a du cœur »**
Rapporteur : Mme Eliane ALBIN, 2ème Adjoint.

Mme Eliane ALBIN, expose au conseil municipal que dans le cadre de ses compétences en matière de séniors, le département a développé et mis en place une plateforme internet intitulée « mon voisin 06 a du cœur » ayant pour objectif de soutenir les aidants et d'accompagner les séniors les plus isolés et les plus fragiles dans leur quotidien.
Une convention définissant les modalités est soumise au conseil pour approbation et autorisation de signature par M. le Maire.
Ce dossier ne suscitant ni questions ni remarques, l'autorisation est donnée pour la signature de cette convention.

Votes : Unanimité des membres présents et représentés (25 voix pour)

2) **Délibération 2023-31-05-02 Convention pour l'utilisation des locaux du collège dans le cadre du festival des Baroquiales.**
Rapporteur : Mme Martine FERRERO 4ème Adjoint

Mme Martine FERRERO présente au conseil municipal, une convention tripartite avec la département et le collège Jean Medecin de Sospel, ayant pour objet de définir les modalités d'utilisation des locaux du collège par la commune, en dehors des périodes scolaires, afin d'y loger les artistes dans le cadre du festival des Baroquiales.
Ce dossier ne suscitant ni questions ni remarques, le conseil municipal autorise M. Le Maire à signer cette convention

Votes : Unanimité des membres présents et représentés (25 voix pour)

3) **Délibération 2023-31-05-03 Convention d'objectifs et de moyens relative à la cogestion de la piscine municipale**
Rapporteur : M. Richard COLSON, conseiller municipal

Convention soumise au conseil municipal pour autorisation de signature par M. le Maire. Elle concerne les modalités de gestion de la piscine confiées à l'association Ligue PACA de natation pour la période du 05 juin 2023 au 30 septembre 2023.
Ce dossier ne suscitant ni questions ni remarques, le conseil municipal autorise M. le Maire à signer cette convention.

Votes : Unanimité des membres présents et représentés (25 voix pour)

4) **Délibération N° 2023-31-05-04 Convention avec le département pour la mise à disposition de locaux communaux**
Rapporteur : M. Renaud DETOEUF, 3ème Adjoint

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer une convention avec le département, celle-ci permettant la mise à disposition de locaux communaux pour les permanences du personnel du CLIC ainsi que les assistantes sociales du secteur.
Ce dossier ne suscite ni questions ni remarques

Votes : Unanimité des membres présents et représentés (25 voix pour)

5) **Délibération 2023-31-05-05 Reprise d'une concession en l'état d'abandon au cimetière communal.**
Rapporteur : Eliane ALBIN, 2ème Adjoint

Le Conseil municipal déclare en l'état d'abandon la concession carré G N° 8 cimetière côté ouest au nom de M. Saramito Jean, concession ayant plus de 30 ans d'existence. L'état d'abandon a été constaté à deux reprises en trois ans d'intervalle.

Cette délibération n'ayant suscitée ni questions ni remarques, le conseil municipal autorise le Maire à la reprise de cette concession, en vue de sa revente à un autre concessionnaire.

VOTE : Unanimité des membres présents et représentés (25 voix pour)

6) **Délibération 2023-31-05-07 Convention de mise à disposition de vélos électriques à la Brigade de Gendarmerie**
Rapporteur : M. David BOUSSEAU 5ème Adjoint

Une convention est soumise au conseil municipal pour approbation. Elle concerne les modalités de mise en œuvre pour la mise à disposition de deux vélos électriques à la brigade de gendarmerie dans le cadre des missions qu'elle effectue sur la commune
Cette délibération n'a suscité ni questions ni remarques, le conseil municipal autorise le Maire à la signer.
VOTE : **Unanimité des membres présents et représentés (25 voix pour)**

7) **Questions diverses**

Aucune question diverse.

Souhaitant une bonne soirée à tous les membres du conseil et les remerciant de leur participation, Monsieur le Maire clôt la séance à **20h50.**

Le Secrétaire de séance.

Mairie de SOSPEL
06380 SOSPEL